

Remise à niveau

Secrétariat médical – Secrétariat bilingue – Assistant administratif – Assistant manager

Du 20 août au 07 septembre 2018

Les cours de remise à niveau sont destinés aux futurs élèves inscrits aux sections :
Secrétariat médical – Secrétariat bilingue – Assistant administratif – Assistant manager.

Ils ont pour but de combler certaines lacunes et de permettre ainsi à nos futurs élèves d'atteindre le niveau requis pour débiter leur formation.

Ces cours sont organisés sur les **3 semaines** précédant le début de la formation.

Programme

Lu 21 août	Ma 22 août	Me 23 août	Je 24 août	Ve 25 août
9 :30 – 11 :10 Français	9 :30 – 11 :10 Bureautique	9 :30 – 11 :10 Français	9 :30 – 11 :10 Bureautique	9 :30 – 11 :10 Français
13 :00 – 14 :40 Anglais			13 :00 – 14 :40 Anglais	
Lu 28 août	Ma 29 août	Me 30 août	Je 31 août	Ve 1 ^{er} septembre
9 :30 – 11 :10 Français	9 :30 – 11 :10 Bureautique	9 :30 – 11 :10 Français	9 :30 – 11 :10 Bureautique	9 :30 – 11 :10 Français
13 :00 – 14 :40 Anglais			13 :00 – 14 :40 Anglais	
Lu 04 septembre	Ma 05 septembre	Me 06 septembre	Je 07 septembre	Ve 08 septembre
9 :30 – 11 :10 Français	9 :30 – 12 :00 Bureautique (3 périodes)	9 :30 – 11 :10 Français	Jeûne genevois	9 :30 – 11 :10 Français
13 :00 – 14 :40 Anglais		13 :00 – 14 :40 Anglais	(cours déplacés sur les 6 et 8 sept.)	11 :20 – 12 :10 Bureautique (1 période)

Une classe est ouverte à partir de 4 participants.

Tarifs et contrat d'inscription

Français	6 heures par semaine, total 18 heures Lundi, mercredi, vendredi de 9 :30 à 11 :10	Fr. 300.-
Bureautique	4 heures par semaine, total 12 heures Mardi et jeudi de 9 :30 à 11 :10	Fr. 200.-
Anglais	4 heures par semaine, total 12 heures Mardi et jeudi de 13 :00 à 14 :40	Fr. 200.-

1 heure/période = 50 minutes

+ Frais de photocopies Fr. 20.- par matière

Nom : Prénom :

Nationalité : Date de naissance :

Adresse :

E-mail : Téléphone(s) :

Je, soussigné, m'inscris pour le(s) cours suivant(s), selon les tarifs susmentionnés :

Français Bureautique Anglais

Les cours doivent être payés à l'avance. L'engagement est pris pour toute la période de cours et les absences ne peuvent pas donner droit à un remboursement.

Date : Signature :

Pour une personne mineure, l'engagement doit être pris par son représentant légal.

Représentant légal (nom, prénom) :